



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 10 janvier

## Les nouveautés du Réseau TAC au lundi 22 janvier 2018

Après avoir proposé une nouvelle offre de transport en mai 2017 pour s'adapter aux travaux du tram ; le Réseau TAC ajuste ses horaires et ses itinéraires. Etablit en fonction des retours des usagers, ce changement opérera le lundi 22 janvier 2018.

### **Un service client de proximité**

---

Le Réseau TAC déploiera ses équipes sur le terrain pour accompagner la clientèle durant la première semaine du changement.

Le numéro vert 0 800 00 19 53 de l'Espace Bus TAC est à disposition des usagers qui souhaitent poser des questions. Ce numéro est gratuit depuis un poste fixe.

Il est également possible d'échanger avec l'équipe commerciale à travers la page Facebook Réseau TAC.

### **Mise à disposition des nouveaux horaires**

---

- en version téléchargeable sur le site internet depuis l'onglet « Mes déplacements » ; « Horaires des lignes »
- en version papier à partir du 15 janvier 2018, disponibles à l'Espace Bus TAC et dans les mairies des communes d'Annemasse Agglo.

### **Les nouveautés en bref**

---

- Temps de parcours recalculés pour adapter la fréquence des bus et la régulation
- **R** + **61** : Un bus toutes les 8 minutes entre Moillesulaz et la gare d'Annemasse
- **3** + **6** : Un bus toutes les 20 minutes dans le secteur de Gaillard en heures de pointe.
- Des horaires adaptés à la fermeture du centre commercial Praz-du-Léman sur la ligne **7**

TP2A • Groupe RATP • Exploitant du réseau TAC pour le compte d'Annemasse Agglo

Plus d'informations sur : [www.reseau-tac.fr](http://www.reseau-tac.fr)

CONTACT PRESSE Aurélie Maugey • Chargée de Communication

Tél. 04 50 38 29 35 • aurelie.maugey@ratpdev.com